



ENTREPRISE ET COMMERCE®

Business-Pro
Z.I. de Brais
39, Rotue de Fondeline
44600 SAINT NAZAIRE

Tel : 02 51 16 01 30
E-mail : century21@business-pro44.fr



Applicable à compter du 1er Janvier 2014

BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE CONSEIL

PRIX DE VENTE INDIQUE AU MANDAT	T% HT	T% TTC
De 0 à 55 000 € FORFAIT	5 500 €	6 600,00 €
De 55 001 à 155 000 €	10%	12,00%
De 155 001 à 350 000 €	9%	10,80%
De 350 001 à 530 000 €	8%	9,60%
De 530 001 à 750 000 €	7%	8,40%
De 750 001 à 1 000 000 €	6%	7,20%
Plus de 1 000 001 €	5%	6,00%

HONORAIRES DE LOCATION

Bail saisonnier	30% HT soit 36% TTC du loyer annuel HT
Bail commercial ou professionnel	30% HT soit 36% TTC du loyer annuel HT *
Location avec droit d'entrée	10% triennal HT + 10 % du droit d'entrée HT

En tout état de cause, aucune rémunération ne pourra être demandée si les démarches que nous entreprenons pour le compte de nos mandants n'aboutissent pas à la signature d'un acte définitif.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur (vente et location)

* Concernant l'Immobilier d'Entreprise dans le cadre d'une location les honoraires sont réparties de la façon suivante :
50 % à la charge du bailleur et 50 % à la charge du locataire

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante